



Fiche terminologique n°193

TERME ÉTUDIÉ : student with a mild intellectual disability

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **student having a mild cognitive disability; student having a mild cognitive impairment; educable mentally impaired student**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **educable mentally retarded child (EMR child); educable mentally retarded; educable retarded child; mildly mentally retarded**

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enfance en difficulté

DÉFINITION : [Student] having a mild delay in the ability to learn and to function independently in the everyday environment.

CONTEXTE : MILD COGNITIVE DISABILITY (ECS[Early Childhood services])

A student/ ECS child identified as having a mild cognitive disability should have:

1. • an intelligence quotient (IQ) in the range of 50 to 75 ± 5 as measured on an individual intelligence test,
2. • an adaptive behaviour score equivalent to the mildly delayed level on an adaptive behaviour scale such as AAMR Adaptive Behaviour Scale – School: Second Edition (ABS-S:2) or Vineland Adaptive Behaviour Scale, and exhibit developmental delays in social behaviours, and
3. • a demonstrated delay in most academic subjects and social behaviours as compared to his or her same-age peers.

TERME ÉTUDIÉ : enfant ayant un léger handicap de développement

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **enfant déficient mental léger [1]**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **déficient mental éduable; déficient mental léger; enfant ayant une déficience intellectuelle légère; enfant qui souffre d'un léger retard de développement**

DÉFINITION : Enfant dont l'évaluation des fonctions cognitives révèle un quotient de développement entre 50-55 et 70-75.

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau, ayant consulté les spécialistes du domaine, constate une volonté d'actualiser la terminologie dans le domaine de l'enfance en difficulté. Il rejette donc le terme «enfant qui souffre d'un léger retard de développement», car le verbe «souffrir», de même que le substantif «retard», sont considérés comme péjoratifs. Les termes «déficient mental léger» et «déficient mental éduable» sont aussi considérés comme péjoratifs sans le déterminé «enfant». Le Réseau écarte le terme «enfant ayant une déficience intellectuelle légère», l'adjectif «intellectuel» n'étant pas retenu par les spécialistes du domaine.

À l'instar de ces spécialistes, il retient le terme «enfant ayant un léger handicap de développement» qui met l'accent sur la personne plutôt que sur son handicap. Selon le contexte, on peut remplacer le déterminé «enfant» par «élève», «étudiant/étudiante» ou «personne».

DATE DE RÉDACTION : mai 1993